

■ À l'agenda

■ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Chèque de Noël

Jusqu'au 8 décembre, le CCAS attribue un chèque de Noël aux travailleurs privés d'emploi inscrits au Pôle emploi et domiciliés à Saint-Germain-en-Laye, pour chacun des enfants âgés de 0 à 16 ans révolus au 31 décembre. Pour bénéficier de cette aide - sous conditions de ressources (avoir un quotient familial inférieur ou égal à 400 €) sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé, rendez-vous au Centre communal d'action sociale en vous munissant des pièces suivantes : - justificatif de résidence attestant des 6 mois de résidence sur la commune - original de l'avis de situation du Pôle emploi ou courrier attestant de l'inscription (période de référence précédant la demande d'aide) - photocopie lisible du livret de famille ou extrait d'actes de naissance - dernier relevé de situation de la CAF - fiche récapitulative de votre Carte Famille 2017/18 - dernière décision judiciaire de la convention pour les parents séparés ou du jugement de divorce pour les parents divorcés. Informations pratiques : pôle Solidarité 86/88 rue Léon-Désoyer 01 30 87 20 04. Horaires : le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

Etape 3A cherche bénévoles

L'association Etape 3A qui accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer recherche des bénévoles. Présence selon disponibilités, horaires souples. Si vous avez un peu de temps à accorder contactez le 01 30 61 23 15.

■ LE PECQ

Moment de convivialité

L'association des Amis de Félicien David et Jacques Tati convie les habitants à son «moment de convivialité» le samedi 25 novembre à 14h30 au restaurant «La Belle Époque». 17 rue Adrien-Descombes. Gratuit et ouvert à tous.

Café accueilli

Le restaurant Jacques Tati accueillera un café accueilli, le lundi 27 novembre à 14h30. Ce rendez-vous, organisé par la Ville, avec le concours de l'AVF Le Pecq-sur-Seine, permet aux habitants de se rencontrer autour d'une boisson chaude. 6 place de l'Ermitage. Gratuit et ouvert à tous.

■ LE PECQ

Le Lions Club Yvelines Heraldic se mobilise pour l'inclusion des autistes

Le Lions Club Yvelines Heraldic, a organisé pour la 5^e année consécutive à la piscine des Vignes Benettes le « PLOUF », un relais nautique pour soutenir la cause de l'autisme.

« Notre club se mobilise pour réaliser des événements dynamiques pour des causes comme celle de l'inclusion de l'autisme dans la société, et lever des fonds pour aider l'autisme en Yvelines et Bulle d'Air dans la mise en œuvre essentielle de leurs actions », indique Wendy Smith, présidente australienne de ce club anglo-phonie, qui ne manque pas de remercier la municipalité pour son aide précieuse. Les fonds récoltés seront reversés à deux associations œuvrant au quotidien pour les personnes autistes : Autisme en Yvelines et Bulle d'Air.

« Bien qu'elle soit un droit depuis la loi de 2005, l'inclusion scolaire ne se fait pas naturellement, en particulier dans les cours des écoles, constate Jean-Marc Monguillet, président de l'association Autisme en Yvelines. Mais dès qu'on explique aux enfants pourquoi et comment leur ca-

marade avec autisme est différent, l'agressivité retombe ».

Financer des outils d'information et de formation

« Ces fonds vont aider à former les 140 professionnels répartis dans nos quatre établissements et service yvelinois, ainsi que tous les aidants qui vivent auprès des personnes avec autisme, précise Marie-Pascale Bouhelier, administratrice de l'association. Les classes accueillant les enfants autistes pourront être équipées d'outils d'information et de formation modernes tels que tablettes avec module de formation adapté ».

Pour Priscilla Werba, fondatrice du centre Bulle d'Air de Croissy, ravie de bénéficier de cette aide précieuse pour la 3^e année, l'objectif est identique : « Cela va nous permettre de développer des supports vidéo pour aider les aidants, familles, écoles ou rééducateurs. La banque de 200 vidéos animées sera diffusée gratuitement via un site internet dédié en France et à l'international ».

Jehan-Jacques Peyre



Pour atteindre l'objectif de 20 000 € de dons, les bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les 250 participants : De g. à d. : Magali, Priscilla, Wendy, Marie-Pascale, Jean-Marc et Captain Tony.

▲ Pratique : il est possible de faire un don défiscalisé jusqu'au 25 novembre sur le site <https://www.helloasso.com>



Pour ce relais, 250 participants, petits et grands, se sont inscrits pour nager pendant une heure en mode loisir ou compétition, accueillis par de nombreux bénévoles dans une ambiance très festive.